



**Ville d'Auvers-sur-Oise
Pôle Scolaire, Jeunesse et Sports**

LES AXES PÉDAGOGIQUES D'AUVERS-SUR-OISE 2019

**Pour les écoles
AULNAIES, VAVASSEUR, CHAPONVAL**

**Accueils de loisirs
AULNAIES et VAVASSEUR**



Le projet pédagogique répond aux besoins des enfants. Ils sont définis par le coordinateur des établissements scolaires en référence au Projet Educatif de la commune.

Il décrit les moyens mis en place durant tous les temps de la journée de votre enfant : le matin, le midi, le soir, les mercredis et les vacances.

I. Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques déclinent des axes éducatifs de manière opérationnelle, afin de permettre leur évaluation.

Nous avons fixé des objectifs, permettant de s'adapter au projet éducatif tout en gardant à l'esprit l'intérêt de l'enfant.

- Sensibilisation au patrimoine naturel et culturel d'Auvers sur Oise et de son territoire en compte au quotidien l'apprentissage des gestes et réflexes pour la sauvegarde de notre environnement.
- Éveiller l'imagination et la créativité chez l'enfant.
- Initier les enfants aux activités sportives.
- Offrir aux enfants et aux familles, un accueil de qualité grâce au savoir-faire des professionnels.
- Contribuer au développement de la socialisation.
- Favoriser l'autonomie.

Les nouvelles actions 2019

- Une rencontre en Janvier a eu lieu pour la galette des rois afin de partager un moment convivial.
- Le projet Street Art ou point de croix sur grillage. Il permet d'embellir les devantures d'école et valorise le travail des enfants.
- Le projet potager sur l'école des Aulnaies permet d'approfondir leurs connaissances en fruits, légumes et aromates.
- Le projet des P'tits Chefs sur l'école Vavasseur sensibilise les enfants au métier de la restauration (confection de plats, service à table).
- Le samedi 15 Juin, dès 10h00 aura lieu le défilé du Carnaval et ses chars décorés. A 11h00 aura lieu le spectacle des enfants, place de la mairie, suivi par la fête de la ville dès 18h00.

Les projets passerelles :

- En fin d'année, des enfants non scolarisés seront accueillis dans les accueils de loisirs afin de se familiariser avec la structure.
- Pour les enfants de CM2, des activités mise en place par le service jeunesse seront organisées. Cela permettra un premier contact avec la structure d'accueil et le déroulement d'une journée type.

II. Les différents temps de la journée

A. **L'accueil du matin en périscolaire (journée d'école)**

Les enfants sont accueillis de 7h30 jusqu'à l'ouverture de l'école. Des jeux sont mis à disposition pour accueillir les enfants dans des conditions favorables et sous la responsabilité des animateurs. Les animateurs font la passation aux ATSEM pour les maternelles.

Les élémentaires sont accueillis dans la cour et les enseignants les prennent en charge.

Les objectifs définis par l'accueil de loisirs

Respect du rythme de l'enfant

Réveil progressif pour l'enfant

Préparer à sa journée d'école

Vie collective & socialisation

Respecter les règles de vie

Réveil ludique

Variété et qualité de l'offre éducative

Variété des jeux et activités à disposition

Coin lecture

Lecture faite par l'animateur

Place des familles

Lieu d'échanges avec les équipes

B. **La pause méridienne**

Le repas est un moment convivial où les enfants discutent entre eux et avec l'équipe d'animation.

La direction est attentive aux régimes alimentaires et aux éventuelles allergies (PAI). Les menus sont affichés dans les panneaux d'affichage, sur le site internet de la ville et le portail familles.

Pendant le temps du repas, l'équipe s'engage également à :

- Vérifier que les enfants mangent correctement et proprement.
- Aider les plus jeunes à couper la viande si besoin, tout en initiant l'enfant à se servir correctement de ses couverts.
- Encourager les enfants à goûter aux différents plats, à minima.
- Être attentive au niveau sonore produit dans l'espace de restauration scolaire.

Organisation en maternelle :

Les ATSEM et animateurs gèrent une classe définie. Une fois le repas terminé, les petites sections jouent dans la cour avant de rejoindre le dortoir. Les autres enfants jouent dans la cour avant d'être pris en charge par les enseignants.

Organisation en élémentaire :

Les enfants mangeant à la cantine sont pris en charge et pointés par l'équipe d'animation. Tous les encadrants veillent au bon déroulement du repas. Les enfants disposent de 45 minutes pour se restaurer.

Les objectifs définis par l'accueil de loisirs :

- Temps privilégié à l'éducation nutritionnelle.
- Équilibre alimentaire, découverte des goûts, éducation à la propreté, accompagnement vers l'autonomie par les ATSEM et animateurs.
- Veiller au rythme des enfants.
- Socialisation et vie en collectivité.

III. L'accueil du soir

Tout enfant non récupéré à 16h45 par leur famille est pris en charge par l'équipe d'animation. Il sera pointé et un goûter lui sera fourni. Des ateliers sont mis en place pour les enfants maternelles tandis que la totalité des enfants élémentaires seront pris en charge pour une étude surveillée, assurée par les enseignants de l'école.

Le transport scolaire organisé par la commune d'Auvers-sur-Oise, permet aux enfants de quitter l'école accompagnés d'animateurs. Une inscription préalable est nécessaire.

IV. Les mercredis et vacances (extrascolaire)

L'accueil des familles est assuré de 7h30 à 9h et de 17h à 19h00.

L'école des Aulnaies accueille tous les élémentaires de la commune. L'école Vavasseur, accueille quant à elle, tous les enfants scolarisés en maternelle.

Durant les vacances scolaires, tous les enfants des trois écoles sont rassemblés sur un site unique qui vous est communiqué en amont. Pour cet été, l'école consacrée à l'accueil de loisirs est celle des Aulnaies.

En ce qui concerne l'inscription des enfants, les familles disposent d'un délai d'une semaine avant la date souhaitée pour inscrire son enfant le mercredi.

Pour les vacances, les familles devront s'y prendre jusqu'à 3 semaines en amont, permettant ainsi de prévoir le nombre d'animateurs nécessaires et les sorties appropriées.

Les objectifs éducatifs des mercredis et des vacances :

Socialisation et vie collective

Participation de tous les enfants
Créer une dynamique collective forte

Variété et équilibre de l'offre éducative

Proposition d'ateliers thématiques
Elargissement de la proposition de grands jeux
Sorties

Rythme de vie de l'enfant

Une variété dans la proposition d'activités

Place des familles

Une communication constante



Le rôle de l'animateur

L'animateur a un rôle éducatif, il doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire. Il propose des activités ou des jeux aux enfants en lien avec le projet pédagogique.

Il valorise le travail et le comportement des enfants en étant attentif à sa progression et positif.

Ses missions principales sont :

- D'assurer la sécurité physique, morale, affective et matérielle des enfants.
- De participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique.
- De construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective.
- De participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs.
- D'encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.



Foire aux questions

Comment inscrire mon enfant à l'accueil de loisirs ?

- ➔ Une fois votre enfant inscrit grâce à une fiche sanitaire remplie au service scolaire, jeunesse et sports, inutile de faire d'inscription pour le matin et le soir. En revanche, si vous n'êtes pas présent au portail le soir, votre enfant sera récupéré par les animateurs et emmené au goûter.
- ➔ Il ne faudra faire une inscription que pour les mercredis et les vacances.
- ➔ Pour les mercredis : inscription une semaine à l'avance via votre « compte famille ».
- ➔ Pour les vacances : il faudra vous y prendre 3 semaines avant la date des vacances. Des affichages seront mis dans les tableaux à l'entrée des écoles pour vous rappeler d'inscrire vos enfants.

J'ai besoin d'inscrire mon enfant mais nous sommes hors délai pour les mercredis / vacances.

- ➔ Nous pouvons l'accepter si les taux d'encadrement le permettent. Cependant, un tarif d'inscription exceptionnel est appliqué.

Mon enfant de moyenne section est fatigué, est-il possible de le mettre au dortoir les mercredis et vacances ?

- ➔ Notre mission principale est d'assurer la sécurité physique, morale et affective de vos enfants. Un enfant qui a besoin de se reposer aura la possibilité de le faire. Dans tous les cas, les animateurs vous tiendront informés.

Les enfants font-ils des activités durant la pause méridienne ?

- ➔ Des tournois sportifs en extérieur sont organisés durant le temps de cantine. D'autres jeux sont à la disposition des enfants. Ils ont également la possibilité de pratiquer des travaux manuels dans les locaux de l'accueil de loisirs.

Mon enfant a un régime alimentaire particulier.

- ➔ Pour les enfants ayant un Projet d'Accueil Individualisé avec un panier repas, toutes les mesures sont prises pour que l'enfant se sente intégré au mieux à ses camarades.
- ➔ Deux types de repas sont prévus par la collectivité : les enfants mangeant de tout, et les enfants ne mangeant pas de porc. Il faudra le préciser sur la fiche sanitaire de votre enfant.

Si mon enfant prend le bus mais que je n'ai pas pu venir le chercher à l'arrêt ?

- ➔ Lorsque le bus a fini de faire sa tournée, l'enfant est alors ramené à son école où il sera pris en charge par l'équipe d'animation.

Les enfants ont-ils le droit d'amener des billes à l'école ?

- ➔ Il faudra prendre en compte le règlement intérieur de l'école. L'accueil périscolaire et extrascolaire se calque à celui-ci.

Mon enfant souhaite amener son ballon en cuir pour y jouer.

- ➔ Le règlement intérieur de l'école n'autorise pas les balles en cuir pour des raisons de sécurité. L'accueil de loisirs se calque sur le règlement de l'école. Il est donc interdit de l'emmener à l'école.

Mon enfant a perdu son gilet.

- ➔ Signalez-le à un animateur qui se chargera de trouver le vêtement perdu. Afin de faciliter sa recherche, n'oubliez pas d'inscrire le prénom et/ou le nom de l'enfant à l'intérieur.

Que se passe-t-il si le parent est en retard après 19h ?

- ➔ Il est important de prévenir du retard afin de prévenir les animateurs et aussi, rassurer votre enfant.
- ➔ De plus, les retards répétitifs sont notés. Après 3 retards consécutifs, un courrier d'avertissement est envoyé à la famille. Sachez que les animateurs ne sont plus responsables des enfants après 19h. Rassurez-vous, la commune a fait le choix de tout mettre en œuvre pour que l'enfant patiente avec l'équipe d'animation.

Vous pouvez joindre le pôle Scolaire, Jeunesse et Sports au : 01.34.48.01.64

**Patrice GRESSENT, coordinateur du groupe scolaire et centre de loisir des Aulnaies :
06.84.61.79.51 / 01.34.48.02.09**

**Cécilia PEGLION, coordinatrice du groupe scolaire et centre de loisir de Vavasseur :
06.51.99.61.65 / 07.86.43.77.10**

Xavier Férard, responsable du pôle scolaire, jeunesse et sport pour l'école de Chaponval :

01 34 48 01 64